

Informations de base	
2023/2722(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dispositions relatives aux appellations d'origine protégées et aux indications géographiques protégées pour le vin et à la présentation des indications obligatoires pour les produits de la vigne et les règles relatives à l'indication et à la désignation des ingrédients pour les produits de la vigne, et certification des produits vitivinicoles importés Complétant 2011/0281(COD) Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
30/05/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)03257	
30/05/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/06/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
08/08/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		